

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Arts de la scène

L'État de Vaud et la Ville de Lausanne mettent au concours la « Bourse de compagnonnage théâtral » 2023-2025

L'État de Vaud et la Ville de Lausanne renouvellent leur appui conjoint aux metteuses et metteurs en scène issus de la relève avec une 13e « Bourse de compagnonnage théâtral ». Doté d'un montant de 90'000 francs sur deux ans (deux saisons) et visant à développer les compétences de professionnelles et de professionnels « émergents », le soutien s'adresse à toute personne formée dans le domaine du théâtre et ayant à son actif, au maximum, sept ans d'activité ainsi que cinq créations. Les candidatures sont à déposer auprès des Services de la culture du Canton de Vaud et de la Ville de Lausanne jusqu'au 31 décembre 2022.

En plus des soutiens accordés pour la création théâtrale indépendante et professionnelle par le biais de subventions ponctuelles ou de conventions, l'État de Vaud et la Ville de Lausanne tiennent à appuyer de manière spécifique la relève du domaine. Afin d'épauler les metteuses et les metteurs en scène dits « émergents », les deux collectivités publiques financent conjointement une « Bourse de compagnonnage théâtral » dotée d'un montant de 90'000 francs. La mise au concours de la Bourse rappelle la bonne collaboration du Canton et de la Ville ainsi que l'engagement des autorités aux côtés des actrices et des acteurs culturels professionnels.

La Bourse vise à développer les compétences des metteurs en scène en devenir en contribuant financièrement à un compagnonnage d'une durée de deux ans (deux saisons). Durant la première année, le ou la titulaire assiste une metteuse ou un metteur en scène confirmé et effectue également un stage en dehors des frontières régionales auprès d'une personne jouissant d'une reconnaissance sur le plan européen. Durant la deuxième année, le ou la titulaire a la possibilité de réaliser son propre projet artistique en collaboration avec la compagnie d'accueil.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier jusqu'au 31 décembre 2022 par courrier postal auprès du Service de la culture de la Ville de Lausanne ou en

ligne auprès du Canton.

Information et conditions de participation

- Canton de Vaud : www.vd.ch/culture-bourses
- Ville de Lausanne : www.lausanne.ch/bourse-campagnonnage

Palmarès précédents

Muriel Imbach, Matthias Urban, Ludovic Chazaud, Laurent Gachoud, Sébastien Ribaux, Magali Tosato, Audrey Cavelius, Isis Fahmy, Tomas Gonzalez, Myriam Demierre, Floriane Mésenge et actuellement Natasza Gerlach

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 1 novembre 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nicolas Gyger, responsable section encouragement à la culture, Service des affaires culturelles, nicolas.gyger@vd.ch,

021 316 07 44

Michael Kinzer, chef du service de la culture de la Ville de Lausanne,

021 315 25 10